

• Médiathèque « André Roquier »))

Hormis le prêt de livres, DVD, CD et jeux, l'heure du conte est programmée par nos conteuses avant chaque période de vacances scolaires. La médiathèque propose également des spectacles, comme dans le cadre de « Par monts et par Mots ». Nous avons reçu le 16 juin « Lettres du jardin de Madeleine B » par la compagnie les Dam'Oiselles. Estelle Jacques

et Mylène Carreau ont mis en lecture et en musique 12 lettres dédiées aux jardins, aux saisons et à leurs promesses... Un épilogue gourmand, moment de partage convivial, a mêlé public et artistes à la fin de la lecture. Deux rendez-vous programmés en novembre :
- Le 8, une exposition sur les « Jeux de société » pour apprendre, se former, s'amuser,

communiquer, s'exprimer, gagner ou perdre de l'argent et même pour sensibiliser au développement durable.
- Le mois du doc (date non fixée) avec pour thème « l'apprentissage autrement et la transmission du savoir ».

• Conseil des jeunes))

Le conseil municipal des jeunes a organisé en janvier un concours de dessins sur le thème de «l'hiver». Ce concours a eu lieu à l'école après les TAP où 21 enfants des classes de CP au CM2 se sont retrouvés. Ils étaient très motivés et inspirés et des beaux dessins ont été réalisés. Le jury a eu des difficultés à sélectionner les gagnants :
- CP : Lyséa Bergougnoux-Puech
- CE1 : Clément Madrignac
- CE2 : Luna Fumat
- CM1 : Manon Cantournet-Altayrac
- CM2 : Romane Berthou



Les gagnants ont été récompensés par une boîte de crayons de couleur et des feutres. Tous les participants sont repartis avec des bonbons, des livres à colorier, des pochettes. Nous tenons à remercier le magasin Leclerc- et des beaux dessins ont été réalisés. Le jury a eu des difficultés à sélectionner les gagnants :
- CP : Lyséa Bergougnoux-Puech
- CE1 : Clément Madrignac
- CE2 : Luna Fumat
- CM1 : Manon Cantournet-Altayrac
- CM2 : Romane Berthou

Aurillac pour sa participation et nous félicitons tous les enfants. En juin, un atelier de pâtisserie a été organisé. Les jeunes conseillers municipaux ont réalisé des beaux et bons gâteaux avec l'aide de Christophe, cuisinier en chef de la cantine : éclairs au chocolat, brownies et clafoutis aux abricots. A midi, un pique-nique a eu lieu avec les parents qui ont porté différents plats et nous avons pu déguster les gâteaux. Une belle journée à recommencer !!!



Le précédent conseil des jeunes avait décidé la création de panneaux pour inciter la population à préserver la propreté de la commune. Les panneaux ont été installés aux entrées du bourg.

• CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)))

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est présidé de plein droit par le maire de la commune Eric Février. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal : Patricia Salat, Catherine Izoulet, Jacqueline Gaillac et Pierrette Verdier et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire : Mesdames Bruel, Février, Basset et Soubiron.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

Le CCAS peut animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les

institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence, régulièrement en complément d'autres aides sociales...

Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : colis pour nos anciens, secours d'urgence, colis ou bons alimentaires.

• Nouvelles))

• CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

En ce début d'année, 2 conseillers municipaux ont choisi d'arrêter leur engagement au sein du Conseil Municipal et ont fait parvenir leurs démissions. Conformément au Code Electoral, ce sont les conseillers de la même liste non élus en 2014 qui les ont remplacés. Ainsi Jean-Didier Laborde et Cécilia Bonnisseau sont remplacés dorénavant par Lucie Bouniol et Richard Lavigne. Au conseil communautaire, Catherine Fialon prend la place de Cécilia Bonnisseau.

• CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le 25 avril dernier, Joël Lacalmonie, Maire de Boisset et Conseiller Départemental du canton de Maurs, auquel nous sommes rattachés, décédait à l'âge de 41 ans. Ce départ, arrivé bien trop tôt, ne lui aura pas permis de finaliser tous les projets qu'il avait en tête pour Boisset. Mais en 10 ans de mandat, il avait pu donner un nouvel élan et transformer son village. Son implication au sein de la Communauté de

• FAMILLES RÉINSTALLÉES

Au début de l'année, Mme Véronique Lagneau, directrice de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), est venue présenter au Conseil Municipal l'accueil de familles réinstallées. Il s'agit non pas de migrants économiques, mais de migrants pour cause humanitaire, puisque ce sont des familles avec enfants d'origine syrienne principalement, qui sont choisies dans les camps par le Haut Commissariat aux Réfugiés sur un certain nombre de critères, dont leur volonté de

s'installer en France après avoir subi la guerre. Elles arrivent en France avec un statut officiel de réfugié, et sont prises en charge par l'association Aurore et son antenne aurillacoise. Celle-ci s'occupe de leur installation, de leur logement, de leur apprendre le français et leur fournit pendant un an un appui logistique et humain, afin de leur permettre d'avoir une nouvelle vie dans leur pays d'accueil, qui peut être le nôtre. C'est une opportunité pour notre commune et ses habitants de mener une action solidaire vers des êtres humains qui souffrent, malmenés par les combats, l'exode et souvent la maladie. Mais aussi de s'ouvrir à une culture différente, une autre vision au travers d'échanges tout autour de la vie quotidienne (cuisine, sport, jardin...). Nous disposons de 2 logements vacants qui pourraient leur être loués. Une adresse mèl (reinstalles@stmamet-lasalvetat.com) est à votre disposition pour poser des questions, vous exprimer, indiquer votre intérêt pour ce projet qui se doit d'être accepté par le plus grand nombre, preuve de notre capacité d'accueil et de partage, et de l'humanisme qui est une des valeurs de la France.

• Nouvelles))

• PISCINE MUNICIPALE

La piscine est ouverte jusqu'au vendredi 31 août aux horaires suivants : de 10h à 12h30 et de 15h à 19h tous les jours sauf le mardi (et le jeudi matin en juin). Pour les leçons de natation, se renseigner auprès du maître-nageur. Des cours d'aquagym sont proposés les lundis et mercredis à 19h.

• CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque été, la commission des maisons fleuries fera le tour du village et des hameaux de Saint-Mamet-la Salvétat afin d'apprécier le fleurissement des façades, des balcons et des jardins. Les jardiniers amateurs seront récompensés à l'automne.

• JOURNÉE « NETTOYAGE ET RÉOUVERTURE DE CHEMINS »

Le samedi 7 avril, 13 bénévoles ont répondu à cette initiative du conseil municipal : les uns, équipés de tronçonneuses et débroussaileuses ont réouvert trois chemins sur les secteurs de Badailhac, Vigouroux et Laboual, pendant qu'une autre équipe extirpait des fossés nombreux plastiques, bidons, bouteilles et déchets divers. En seulement trois heures, la benne du camion de la commune était pleine. La matinée s'est clôturée par un casse-croûte, offert par la municipalité.

• CIRCUIT PÉDESTRE

Une boucle au départ de la place du hameau de Vigouroux a été balisée (balisage bleu) ; ce circuit de 4,7km, accessible à tous (durée 1h30 environ), emprunte le chemin ré-ouvert au printemps et passe à proximité du Martinet, traverse le ruisseau de Roannes au pont des Fangasses puis au pont de Lascombes, avant de rejoindre le hameau par un joli sentier ombragé. A découvrir : les maisons anciennes de Vigouroux, le sentier au bord de l'eau après le Martinet et un accès facile au ruisseau de Roannes au niveau du pont des Fangasses !

• CANTINE MUNICIPALE

A l'initiative du SMOCE (Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement), Christophe

Lescure, chef cuisinier de l'école, a organisé au mois de mai une semaine « anti-gaspi » : affichage et concours de pesée des restes de repas pour les classes élémentaires... Le tout pour sensibiliser les enfants aux volumes des restes de repas qui sont jetés et les inciter à ne pas gaspiller la nourriture. Le mardi 29 mai, à l'occasion de la semaine du développement durable, Mme Roquette, responsable de la plateforme Agrilocal du Conseil Départemental, est intervenue à la cantine, accompagnée d'acteurs des circuits courts. Le cuisinier utilise en effet depuis septembre 2017 cet outil qui permet la mise en relation avec les producteurs locaux, pour réaliser une partie de ses achats de denrées : lait, fromage, yaourts, fromage blanc, farine, viande et pommes de terre sont produits à moins d'une demi-heure du bourg. A la rentrée de septembre, des composteurs seront installés à proximité de la cantine afin de diminuer le volume des déchets dans les poubelles ; cela permettra également la production de compost qui pourra être utilisé dans les parterres de l'école.

• CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Depuis avril 2017, la commune de Saint-Mamet-La Salvétat est partenaire observateur dans le suivi des chenilles processionnaires du pin. Les observations (nombre de nids par arbre et de papillons piégés, période des processions...) portent sur des groupes de pins situés dans le quartier de la Croix Blanche et à proximité du terrain de moto-cross. Les informations collectées sont utilisées par la Fredon Auvergne pour établir le Bulletin mensuel de Surveillance des Végétaux.

• TRANSHUMANCE

Cette année encore, la transhumance des moutons «Entre Vallées du Lotet Volcan cantalien» a fait escale à Saint-Mamet. Les éleveurs et leurs 450 moutons et 30 chèvres ainsi que les randonneurs sont arrivés le mercredi 30 mai en début d'après-midi. Le comité de la Croix Blanche les a accueillis et a organisé le vendredi soir un repas dansant. Après 2 jours de repos, le troupeau est reparti sous le soleil en direction d'Arpajon sur Cère.



• CROISSANT DORÉ

Monsieur Recobre a reçu le 1^{er} prix au concours départemental du meilleur croissant au beurre décerné lors de l'édition 2018 de la fête du pain dans le Cantal.

• CONSULTATION PSYCHOLOGUE

Mme Laurence Guibout, diplômée en psychologie clinique et psychopathologie, reçoit sur rendez-vous à l'ancien cabinet médical du Dr Soubiron, 9 rue de Bellevue.
Tél : 06 07 38 18 77

Developpement Durable

• PARC AUTOMOBILE

La collectivité a fait l'acquisition d'un véhicule électrique pour remplacer le C15 qui était en fin de vie. Cette opération a été rendue possible grâce à la participation de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne par le versement d'un fonds de concours. Avec le changement du 4x4 en 2017 et du camion en 2018, notre parc s'est considérablement rajeuni et amélioré.

• MATERIEL DE DESHERBAGE

Notre demande de subvention auprès de l'Agence Adour-Garonne ayant été acceptée, la commune a fait l'achat d'une brosse hydraulique qui s'installe à l'avant du petit tracteur Kubota pour éliminer l'herbe le long des trottoirs et des murs, et d'un broyeur à fléaux pour entretenir les endroits laissés en jachère une partie de la saison. L'acquisition de ce matériel subventionné à hauteur de 70%, soulagera le travail manuel de nos agents techniques.

• RECOMPENSE

En 2018, la commune a reçu la distinction « Terre saine, commune sans pesticides », décernée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et l'Agence Française pour la Biodiversité, en récompense de ses efforts et de son engagement concernant la non-utilisation de produits phytosanitaires depuis plusieurs années. Le mérite en revient à nos agents qui œuvrent tout au long de l'année pour entretenir notre bourg et ses alentours.

• GOBELETS RÉUTILISABLES

La commune a fait l'acquisition de gobelets réutilisables destinés à limiter la production de déchets plastiques. Ces gobelets sont mis à la disposition des associations qui en font la demande et pourront être proposés lors des buvettes et repas avec la mise en place d'une consigne : les gobelets seront rendus à la mairie après lavage. Deux tailles de gobelets sont disponibles : 33 cl et 12 cl.



Mr Eric Février
Maire de Saint-Mamet-La Salvétat

Mairie de
Saint-Mamet-La Salvétat
Tél. : 04 71 64 71 07
Fax : 04 71 64 79 80
courrier@stmamet-lasalvetat.com

DATES A RETENIR :

- Minivert et finale Ligue d'Auvergne : 22 juillet
- Fête patronale : 11-12-13 août
- Spectacle de théâtre de rue / Préalables au festival Eclat : « Blues-O-Matic Expérience » par la Cie Le Piston Errant : le 20 août à 20h30
- Vide grenier (ass. Familles Rurales Entre Cère et Rance) : 9 septembre
- Concours départemental Salers : 22-23 septembre
- Comice agricole : 4 novembre
- Fête de la Pomme : 11 novembre
- Spectacle de fin d'année des TAP : 21 décembre

Le Mot du Maire))

Chère Saint-Mametoise,
cher Saint-Mametois,

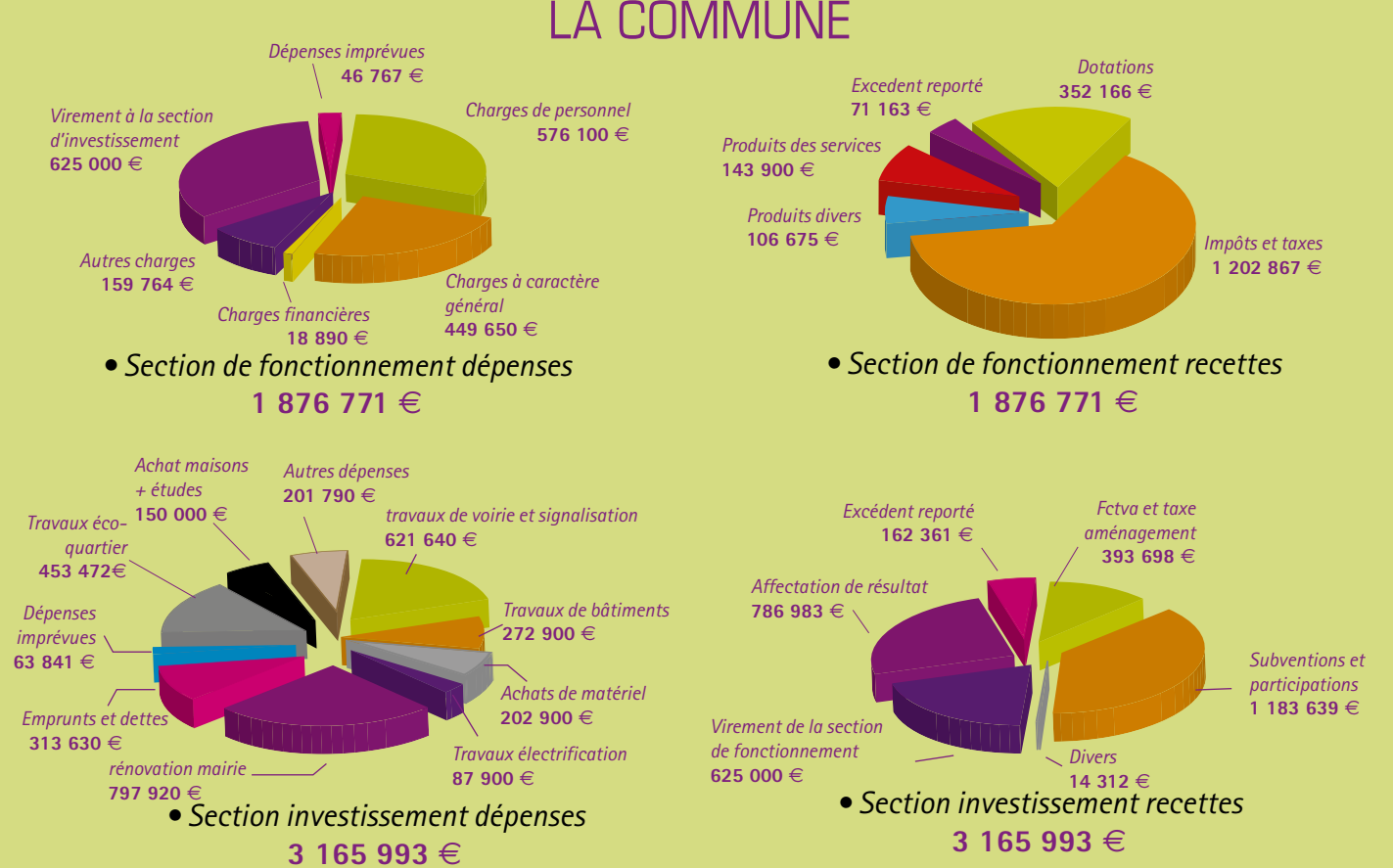
Notre commune avance, bouge, se modernise, attire et se fait remarquer (en bien!). En effet les maisons à vendre trouvent vite preneur. La zone des Clauzels et l'Ecoquartier des Vergnes poursuivent leur chemin, les logements réalisés par Logisens seront bientôt occupés et les premiers pavillons sortent de terre. L'aménagement de l'ensemble démarrera cet automne lui aussi. La zone humide et son parcours pédagogique préparé en collaboration avec l'école, les jardins partagés et les aires de détente valoriseront très bientôt tout ce périmètre, pour en faire un nouveau point fort de notre village.

Ce qui fait l'attractivité d'un village, au delà de son équipement et des services, c'est toute la vie locale, et en particulier ses associations. A ce titre, lors de la commémoration des 20 ans du jumelage Pugnac-Saint-Mamet-la Salvétat organisée par le comité de jumelage, toute l'équipe qui anime les TAP sous la direction de Familles Rurales, a proposé aux enfants de décorer un certain nombre de vitrines de magasins. Une belle réussite mêlant les produits et les emblèmes de nos 2 communes que vous pouvez encore admirer. Un grand merci aux enfants et à celles et ceux qui les ont encadrés, qui prouvent que ces TAP peuvent trouver une déclinaison partagée par tous.

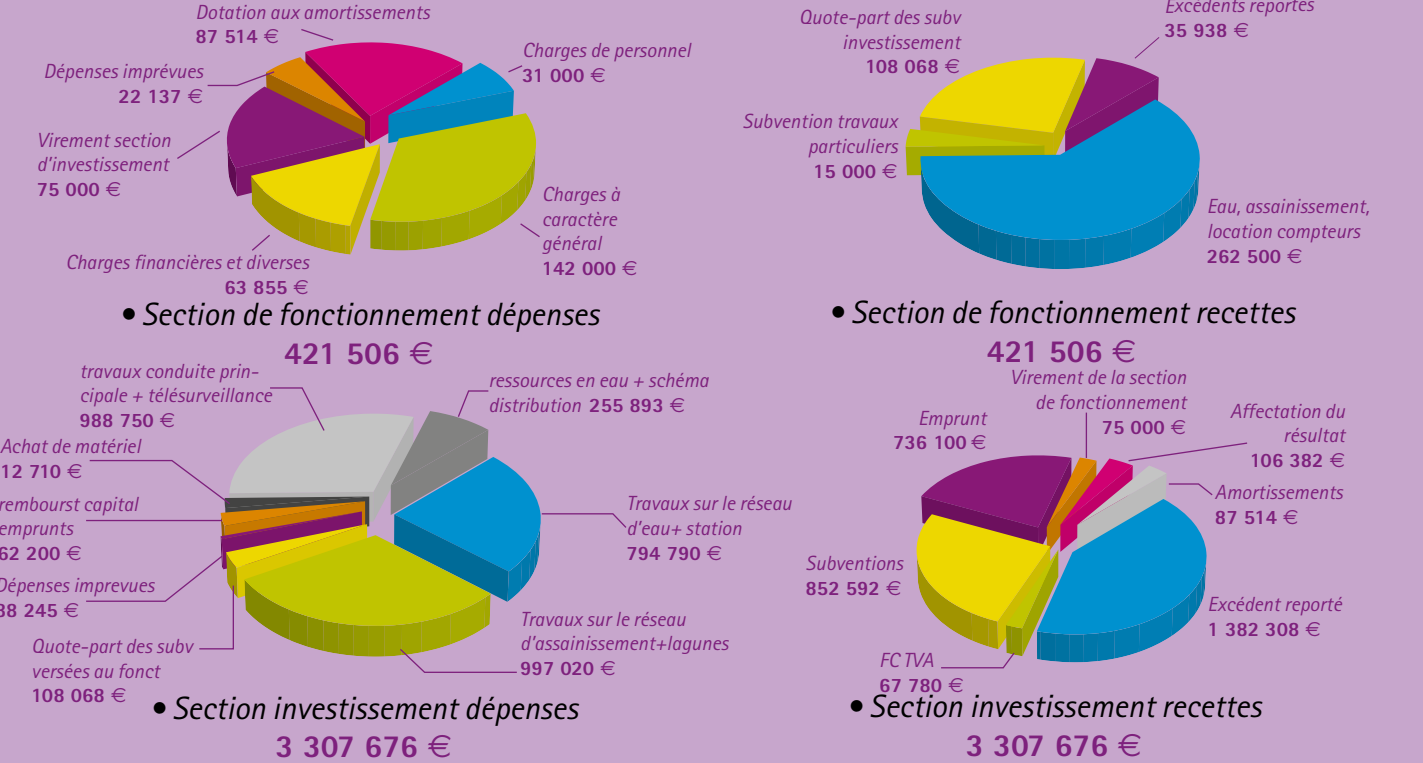
Eric Février,
Maire de Saint-Mamet-La Salvétat



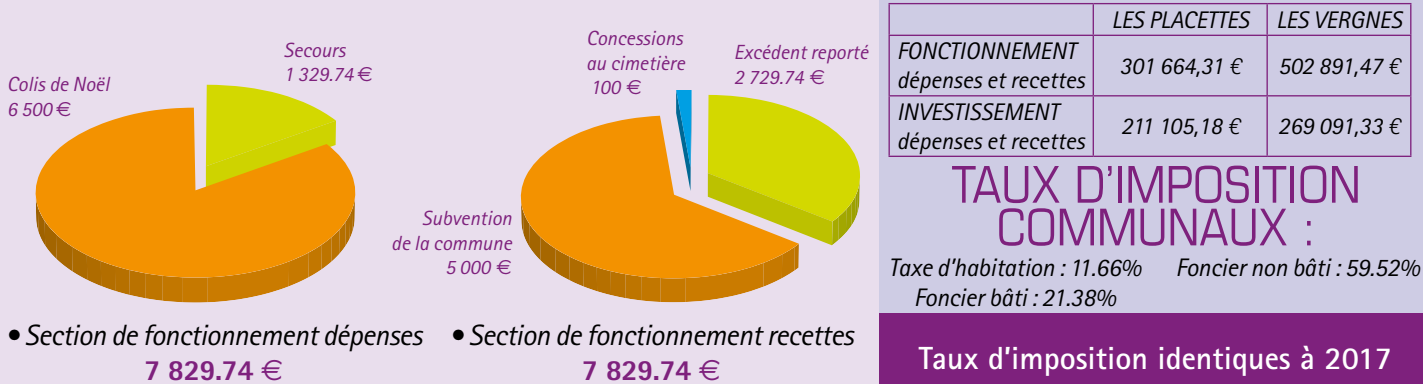
LA COMMUNE



SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



CCAS



BUDGET LOTISSEMENT

	LES PLACETTES	LES VERGNES
FOCTIONNEMENT dépenses et recettes	301 664,31 €	502 891,47 €
INVESTISSEMENT dépenses et recettes	211 105,18 €	269 091,33 €

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX :

Taxe d'habitation : 11.66% Foncier non bâti : 59.52%
Foncier bâti : 21.38%

Taux d'imposition identiques à 2017

• Chantier « jeunesse et reconstruction »))

Créée en 1948, cette association vise à favoriser les échanges internationaux et interculturels à travers des activités utiles aux collectivités. Sa conviction est que le travail manuel autour d'un projet d'intérêt collectif permet une véritable rencontre au-delà de toutes les différences. Le but pédagogique est de faire prendre conscience de la différence culturelle, grâce à des actions collectives concrètes dans un engagement volontaire.

Les chantiers regroupent une douzaine de jeunes bénévoles internationaux de 17 à 30 ans, qui s'engagent autour d'un projet d'intérêt général pour une collectivité ou une association. La durée d'un chantier est de 3 semaines.

En 2019, nous fêterons le millénaire des églises de la commune. La municipalité a donc décidé de profiter d'un de ces chantiers pour effectuer la remise en état des murs en pierres sèches du cimetière de La Salvetat, en accord avec les services des Bâtiments de France. Nous accueillerons ces jeunes entre le 5 et le 25 août ; ils sont logés par nos soins. Le travail s'effectue le matin (5 heures), l'après-midi est consacré à la découverte du territoire et aux échanges avec la population. Deux temps forts marqueront cette période : le pot d'accueil au début des travaux et le repas international offert par les bénévoles en fin de chantier.



Les associations et personnes intéressées par l'accompagnement de ces jeunes dans la découverte de notre région sont les bienvenues ; cela ne peut que rendre leur séjour agréable et convivial.

• Les travaux en cours))

• LAGUNES -SUD

La météo de ce début d'année a retardé le démarrage des travaux prévus pour le premier trimestre ; les entreprises retenues attendent le beau temps, avec des sols asséchés. Le chantier débute cette fin de mois.

• TRAVAUX BATIMENTS PUBLICS

A l'ancienne gendarmerie le deuxième appartement du 1^{er} étage a été entièrement rénové. Il est occupé depuis début mai.



Au camping, le chalet n°1 a été réhabilité de fond en comble : salle de bains, cuisine, chambre, mezzanine et séjour avec des



couleurs plus « tendance » et au goût du jour. Un nouveau mobil-home d'occasion (récent) a été installé en lieu et place d'un ancien. Ces derniers un peu vétustes sont de moins en moins appréciés par les vacanciers. Enfin, l'isolation des combles de la maison du gardien, a été réalisée par une projection de ouate de cellulose.

• ECO-QUARTIER « LES VERGNES » :

Les logements de Logisens sont sortis de terre, ce qui donne un aperçu du futur lotissement à l'entrée du bourg. Quelques terrains de l'éco-quartier ont été réservés et les premières maisons sont en construction. L'aménagement de la zone humide va débuter en cours d'année. Les subventions ont été accordées pour ce projet qui verra la création d'un cheminement pédagogique à l'intérieur de la zone, pour sa mise en valeur en partenariat avec les enseignants et les élèves de l'école ; ce sera aussi, entre l'école et l'éco-quartier, l'implantation des jardins partagés.

Les personnes intéressées pour cultiver ces arpents de terre, peuvent faire acte de candidature auprès de la mairie.

• TRAVAUX DE VOIRIE :

Les travaux d'aménagement de la RD20 débutent ce mois de juillet. Du giratoire jusqu'au Club de l'Espoir, la chaussée sera entièrement refaite et les bas-côtés réaménagés. Un complément de signalisation et une limitation de la vitesse à 30 km/h, permettront de sécuriser les abords de l'école et les habitations riveraines.

Ces travaux clôtureront la dernière phase de réhabilitation sur ce secteur. Une étude est en cours pour l'aménagement de la Route Impériale ; celle-ci est confiée à CIT, agence départementale. Une réunion avec les riverains sera organisée pour présenter l'avant-projet. Enfin, la deuxième tranche des travaux du chemin piétonnier sur la route de La Salvetat, sera réalisée avant la fin de l'année 2018.

• STATION D'EAU POTABLE

L'échéance pour le dépôt des dossiers de consultation des entreprises était fixée au 7 juin 2018. Après étude des différentes propositions et négociations, les travaux de réhabilitation de la station devraient pouvoir démarrer vers la fin de l'année 2018 voire début 2019.

• MAISON DE SANTÉ

PLURIPROFESSIONNELLE

Les travaux à la future Maison Médicale ont commencé. Les ordres de service ont été signés voici quelques semaines par Michel Teyssedou, président de la Châtaigneraie Cantalienne et l'entreprise de désamiantage a posé ses installations. Ensuite interviendront les démolitions prévues, avant la phase de mise hors d'eau , puis tous les aménagements suivront. Le bâtiment a été cédé en totalité à la communauté de communes, et nous profiterons de ce chantier pour désamianter la partie préau qui reste communale et en démolir les murs, laissant ainsi la place libre pour des projets futurs. La pharmacie prendra place côté Ouest, et tous les principaux besoins médicaux et paramédicaux seront couverts sur notre commune (médecins, infirmières, kinésithérapeute, psychologue, podologue, ostéopathe...). Nous cherchons à compléter encore cette offre. Les travaux devraient être terminés à la fin du printemps 2019. Cette réalisation, complexe dans son montage, permettra de renforcer l'attractivité de notre commune et de couvrir les besoins essentiels de ses habitants à travers cette offre de soins.

• RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Les travaux de rénovation, d'amélioration thermique et de mise en accessibilité de la mairie vont pouvoir débuter cet automne. Les plans ont été validés, et le travail réalisé en commission avec le concours du cabinet Estival et du personnel va permettre de lancer sans tarder l'appel d'offres. Ces travaux se réaliseront en continuité de service, et la mairie restera ouverte aux mêmes horaires. La première phase concernera la partie arrière, dans laquelle vont se situer les bureaux des élus, la salle des mariages et du conseil, une petite salle de réunion, et à l'étage inférieur, le local de l'ADMR à proximité immédiate de la Maison Médicale ainsi qu'un local pour le Relais Petite Enfance, qui pourra accueillir d'autres activités pour enfants.

• Association Familles Rurales Entre Cère et Rance))

• ALSH

Le séjour neige de 3 jours à Saint-Urcize a remporté comme l'an dernier un grand succès. Ce projet a été réalisé avec les accueils de loisirs de Roannes Saint-Mary et Le Rouget-Pers. Cet été, de nombreuses activités et sorties sont prévues : parc aquatique La Saule, festival de théâtre de rue CapMômes, zoo de Gramat, Vulcania, le jardin conté... Des activités à la journée sont également proposées aux Ados, ainsi que des mini-séjours pour les différentes tranches d'âge : Lac de Pareloup avec activités Catamaran pour les ados et Optimiste pour les 8-10 ans, Poney pour les 5-7 ans et équitation pour les 8-10 ans. **Calendrier des prochaines vacances :**
Été : du lundi 09 juillet au vendredi 10 août et du lundi 27 août au vendredi 31 août.
Automne : du lundi 22 au vendredi 26 octobre.

• LES TAP, UNE ANNÉE RICHE ET PLEINE D'ÉMOTION...

Le spectacle des TAP avant les vacances de Noël connaît un vif succès depuis 3 ans grâce à l'implication des enfants et de l'équipe d'animateurs. Cette soirée est un vrai moment de partage et de fête, qui se termine autour des gâteaux préparés par les parents.



En Mars-Avril, participation au projet Foot à l'école, séances de football encadrées par Cédric Calmejane et réalisation artistique sur le thème « le supporter de demain ». La

• Association du jumelage))

Le deuxième week-end de juin nous avons fêté les 20 ans du jumelage entre Pugnac et Saint-Mamet-La Salvetat (alliance du vin et du fromage). Le programme des festivités était chargé :

Vendredi 8 : à 20h30 en l'église de Saint-Mamet, nous avons assisté à un concert donné par le groupe « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols ». A la sortie une collation a été offerte à toutes les personnes présentes.



classe de CM2 a choisi de réaliser un livre géant montrant les nouvelles attributions des supporters de demain (tondre la pelouse du terrain, remplir les gourdes d'eau, motiver nos joueurs aux entraînements, tenir la buvette...). Cette année, nous avons remporté le deuxième prix et nous avons été bien récompensés par le district de Foot du Cantal : un cadre avec un maillot de l'Equipe de France, un poster des équipes de France H/F et pour chaque enfant : diplôme du Jeune Footballeur, ballon, buts pliables et chasuble.

Ateliers danses (5-12 ans) et **multi-activités** (3-5 ans) : Ces ateliers, mis en place à l'automne, connaissent un grand succès, et seront reconduits pour l'année à venir. Les ateliers se sont terminés par un spectacle le 16 juin et un moment convivial avec les familles.



Inscriptions et réinscriptions à l'ALSH. **Animations du début d'année :** Dimanche 1 avril, a eu lieu la **chasse aux oeufs** dans le village de Marcolès. Cette animation est gratuite et ouverte à tous et une trentaine d'enfants ont participé, accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Au programme : concours de dessins, chasse aux œufs avec récompenses, tombola et buvette. Cette année le temps était avec nous et l'animation proposée a été appréciée !

• ANIMATION LOCALE

Atelier de loisirs créatifs tous les lundis de 20h30 à 22h30 à la Maison de la jeunesse :

Vendredi 27 avril : Assemblée générale de notre association à Vitrac. **Prochaines animations :** voyage au Puy du Fou, vide-greniers le 9 septembre (inscriptions à l'Office de Tourisme 04 71 46 94 82), atelier « canard gras », sortie brame du cerf, concert Calogero au Prisme, repas autumnal à l'Auberge de la Tour, spectacle de fin d'année des TAP et animation de Noël. Le programme est disponible à la maison de la jeunesse.

Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Nous manquons de bénévoles !

Dimanche 10 : après le dépôt d'une gerbe, nous avons assisté à la messe pour les défunts des membres du jumelage des deux communes. Un vin d'honneur était ensuite offert par la municipalité avant le buffet servi à l'Auberge Occitane.

